



Église des Pays de l'Ain

1^{er} Juin 2014
n° 6

Bulletin officiel du diocèse de Belley-Ars

Vocations

J'entends régulièrement dire que nous manquons de prêtres et de vocations religieuses. Mais vous êtes vous interrogés sérieusement ? Pourquoi n'avons-nous pas beaucoup de vocations sacerdotales et religieuses dans notre pays ? La réponse est aisée : il n'y a pas assez de chrétiens ! Ce qui manque dans notre pays, c'est d'abord des enfants. Ce qui fait défaut ensuite, parmi le petit nombre d'enfants, ce sont des jeunes qui vivent de la foi.

Un peuple a les prêtres qu'il mérite !

Aussi, ce n'est pas l'importation de prêtres venus d'ailleurs, d'Afrique, d'Asie ou d'Amérique latine, qui résoudrait durablement le problème. C'est un peu brutal d'exprimer les choses de la sorte, mais un peuple a généralement les prêtres qu'il mérite ! S'il n'est pas habité par la foi, d'une part, il ne croit pas beaucoup à la vie et ne fait pas beaucoup d'enfants. D'autre part, il ne génère pas beaucoup de chrétiens. Il n'a donc pas de vivier d'où des vocations consacrées seraient susceptibles de jaillir.

Beaucoup prient ardemment que le Seigneur leur donne des vocations. Et ils ont raison. Mais cette prière ressemble à une demande de consommateurs si elle ne s'accompagne pas d'un engagement sincère et actif en faveur

des vocations. Il n'est en effet pas juste de demander des vocations si l'on ne vit pas soi-même en authentique disciple du Christ, et si l'on ne crée pas un environnement favorable à la croissance des vocations.

Au moins trois conditions sont requises pour que des vocations puissent naître et grandir :

- 1) Il s'agit d'aider à découvrir Jésus et à l'aimer.
- 2) Il s'agit de faire découvrir l'Église comme un lieu de liberté et d'épanouissement.
- 3) Il s'agit enfin de donner à expérimenter que le service des autres rend heureux.

La réponse au manque de vocations est simple : convertissons-nous !

Lorsque je reçois les lettres des confirmands, je suis touché de constater que beaucoup de jeunes souhaiteraient participer plus fréquemment à la messe dominicale, mais ne le peuvent pas pour des raisons d'éloignement géographique et parce que leurs parents eux-mêmes ne font pas la démarche de s'y rendre. Positivement, je constate que bon nombre de ces jeunes confirmands cherchent à entretenir une relation personnelle avec le Seigneur dans la prière quotidienne. Par ailleurs ils aspirent à se donner généreusement. Beaucoup envisagent une profession où ils pourront faire

du bien. Nombreux sont ceux qui rêvent de consacrer du temps et de l'argent au service de ceux qui souffrent à travers le monde.

Si des jeunes n'ont pas à leurs côtés des adultes enthousiastes, des adultes véritablement engagés dans une vie de foi, animés de l'espérance et impliqués dans un exercice concret de la charité, comment voulez-vous que ceux-ci envisagent une vie consacrée, toute donnée à Dieu ? Il peut certes y en avoir un par exception, de temps à autre. Mais l'expérience nous montre que les vocations

solides surgissent habituellement là où il y a des familles véritablement chrétiennes dans leur mode de vie ; des familles qui mènent non pas une existence commandée par l'immédiateté et la consommation, mais une existence tournée vers les réalités éternelles. La réponse au manque de vocations de prêtres et de religieuses est simple : convertissons-nous ! Prenons l'Évangile davantage au sérieux !

+ Pascal ROLAND
Evêque de Belley-Ars

Assemblée générale de l'Association diocésaine du 27 juin 2014

Convocation des membres honoraires

Père, Madame, Monsieur,
Conformément au règlement intérieur, vous êtes cordialement invités à participer à l'assemblée diocésaine d'informations le vendredi 27 juin 2014 à 9 h 45 (salle des Pays de l'Ain, 29 rue Docteur Nodet à Bourg-en-Bresse) au cours de laquelle seront présentés le rapport moral, le rapport d'activités et le rapport financier.

A l'issue de cette rencontre, tous les participants sont invités à un repas fraternel offert à la Maison Jean-Marie Vianney. Pour une bonne organisation, je vous remercie de confirmer votre présence avant le 20 juin au Secrétariat de l'économiste diocésain (tél. 04 74 32 86 30 – fax. 04 74 32 86 31 – colette.rigollet@belley-ars.fr).

Je vous assure de mes sentiments cordiaux et reconnaissants.

+ Pascal ROLAND

Programme

- 9h45: assemblée générale d'informations. Les membres honoraires de l'association diocésaine sont invités à y participer avec les membres titulaires.
- 11 h 30 : assemblée générale ordinaire à laquelle participeront seulement les membres titulaires (salle Lagrange).
- 12 h 15 : repas à la Maison J-M Vianney.

Membres de l'assemblée

- **Membres titulaires** : le Vicaire Général, les membres du Conseil épiscopal, du Conseil presbytéral (y compris les suppléants) et du Conseil diocésain pour les affaires économiques, les doyens, les recteurs de Sanctuaire, les responsables des services de la pastorale de la santé, de la pastorale de la famille, de la pastorale des jeunes, de la catéchèse, du catéchuménat et des aumôneries (enseignement public, prison, hôpitaux, étudiants, gens du voyages).
- **Membres honoraires** : les prêtres et diacres séculiers, incardinés dans le diocèse ou ayant une mission stable confiée par l'Evêque, les membres des instituts religieux ou séculiers ayant une activité apostolique dans le diocèse, les laïcs en mission ecclésiale et les personnes ayant reçu une lettre de mission, les salariés de l'Association diocésaine, les membres des Conseils économiques et pastoraux de paroisses, les responsables des Services diocésains et les directeurs des Maisons diocésaines d'accueil.
(cf. règlement intérieur, approuvé le 28 juin 2013)

Agenda de notre Evêque

Dimanche 1er juin

- Confirmations à Miribel

Lundi 2 juin

- Rencontre des prêtres Fidei Donum
- Assemblée générale de RCF

Mardi 3 juin

- Rencontre de l'économiste diocésain
- Visite à la maison de fondation spirituelle Saint-François de Sales à Paray-le-Monial

Mercredi 4 juin

- Rencontre avec l'équipe diocésaine de l'Enseignement catholique
- Rencontre des prêtres âgés de Seillon-Repos
- Préparation du pèlerinage « *chemin d'Assise* »
- Rencontre des confirmands de Nantua
- Rencontre de l'équipe du catéchuménat

Jeudi 5 juin

- Conseil épiscopal avec les doyens
- Dîner avec les responsables de la Fraternité Cardinal Biayenda à St-Pierre Chanel

Vendredi 6 juin

- Conseil d'administration de l'Association Diocésaine
- Déjeuner avec la curie diocésaine et les bénévoles de l'évêché
- Rencontre de la supérieure générale et de l'économiste des sœurs de St-François d'Assise
- Rencontre des journalistes à l'occasion de la journée des communications sociales

Samedi 7 juin

- Confirmations à Ars
- Confirmations à Notre-Dame de Bourg-en-Bresse

Dimanche 8 juin – Pentecôte

- Confirmations de collégiens et d'adultes à Notre-Dame de Bourg-en-Bresse

Du dimanche 8 juin au dimanche 15 juin

- Visite pastorale dans le groupement de Ceyzériat - Treffort

Jeudi 12 juin

- Comité Académique de l'Enseignement catholique à Lyon

- Cercle œcuménique dans le Pays de Gex

Du dimanche 15 juin au dimanche 22 juin

- Visite pastorale dans le groupement de Marboz - Saint-Etienne-du-Bois

Dimanche 22 juin

- Ordinations diaconales pour des diocèses d'Asie à Ars

Lundi 23 juin

- Journée avec les prêtres de l'archidiaconé Saint-Anthelme

Mardi 24 juin

- Célébration des institutions au séminaire d'Ars
- Déjeuner avec les prêtres jubilaires
- Rencontre de la supérieure des sœurs du Sacré-Cœur de Raguse

Mercredi 25 juin

- Rencontre du directeur diocésain de l'Enseignement catholique
- Rencontre de l'équipe du Secours Catholique

Mercredi 25 et jeudi 26 juin

- Bilan du conseil épiscopal à Saint-Rambert-en-Bugey

Jeudi 26 juin

- Bureau du Conseil Presbytéral à Saint-Rambert-en-Bugey
- Conseil du séminaire d'Ars
- Célébration d'une admission au séminaire d'Ars

Vendredi 27 juin

- Assemblée Générale de l'Association Diocésaine
- Rencontre des confirmands du groupement de Châtillon-sur-Chalaronne

Samedi 28 juin

- Confirmations à Ferney-Voltaire

Dimanche 29 juin

- Ordinations à Notre-Dame de Bourg-en-Bresse

Du Lundi 30 juin au jeudi 3 juillet

- Session des évêques et formateurs de séminaire à Toulouse

Dans la famille diocésaine

Institutions et ordinations

Le dimanche 22 juin 2014, à 15 h 30, en l'église Notre-Dame de la Miséricorde à Ars-sur-Formans, Mgr Roland ordonnera diacres trois séminaristes asiatiques : **Anthony Kiettisack, Paul Pan et Vincent Nguyen.**

Le dimanche 29 juin 2014 à 15 h, en la co-cathédrale Notre-Dame de Bourg, Mgr Roland ordonnera :

• **Baudouin d'Orléans**, diacre pour le diocèse de Belley-Ars. Agé de 37 ans, Baudouin est d'origine franco-belge ; il a exercé le métier d'avocat à Bruxelles avant de commencer ses études ecclésiastiques. Il a



effectué des périodes d'insertion dans le diocèse à Replonges, Saint-Denis-lès-Bourg et, au cours des deux dernières années, à la Pastorale des jeunes.

• **Martin Soboul**, prêtre pour le diocèse de Belley-Ars. Agé de 29 ans, Martin est originaire d'Illiat dans le diocèse. Après deux années au Foyer Marcel Van, il entre au séminaire de la SJMV en 2004. Il a effectué trois ans de stage dans une maison de la Fondation d'Auteuil dans l'Oise, et il a été en insertion à Ambérieux-en-Dombes, à Misérieux, à l'école Saint-Louis et au collège Saint-Pierre à Bourg-en-Bresse, à Meximieux, dans la Pastorale de la Santé. Depuis son ordination diaconale le 30 juin 2013, il est au service du groupement paroissial de Cessy.



• **Louis-Emmanuel Meyer**, prêtre pour la Société Jean-Marie Vianney. Originaire du diocèse d'Evreux, il a effectué plusieurs insertions dans le diocèse, et a été ordonné diacre le 14 septembre 2013 par Mgr Bagnard. Depuis, il servait dans le diocèse de Dijon, à Gevrey-Chambertin.



Décès

Le diocèse de Belley-Ars recommande à vos prières

• **Monsieur Jacques Roquette**, père de l'abbé Xavier Roquette, décédé le dimanche 18 mai 2014. Ses obsèques ont eu lieu en l'église Saint-Nicolas de Sainghin-en-Mélantois le 23 mai.

• **Mademoiselle Elisabeth Lebert**, décédée lundi 19 mai 2014.

Elisabeth avait travaillé pour le service diocésain de pastorale liturgique et sacramentelle de 2002 à 2004 et en tant que responsable de la communication et webmaster de 2002 à 2012. Elle avait également œuvré pour d'autres services, mouvements et événements diocésains : paroisse Notre-Dame, Société Gorini, Pentecôte 2012, CCFD, Catéchuménat, Bureau Diocésain... Elle avait été membre du Conseil diocésain de pastorale, et était membre du Conseil

Diocésain de la Vie Consacrée, en tant que vierge consacrée. Ses obsèques ont eu lieu jeudi 22 mai en la co-cathédrale Notre-Dame. Elle a été inhumée au cimetière de Bourg.



Nominations – 1ère série

*En date du 26 mai 2014,
fête de saint Philippe Néri,*

A dater du 1er septembre 2014 :

- **M. l'abbé Pascal Bamokena**, prêtre Fidei donum de l'archidiocèse de Brazzaville, est déchargé des paroisses du groupement d'Attignat. Il est nommé prêtre auxiliaire dans les paroisses du groupement d'Oyonnax-Veyziat, en accord avec son évêque. Il réside au presbytère de Veyziat.
- **M. l'abbé Jean-Philippe Bernard**, déchargé des paroisses du groupement de Trévoux et de sa mission de Doyen du Val de Saône, est nommé curé des paroisses du groupement de Ferney-Voltaire, pour une durée de six ans, prorogable. Il réside au presbytère de Ferney-Voltaire.
- **M. l'abbé Raymond Billoudet**, déchargé des paroisses du groupement de Saint-Trivier-de-Courtes, est nommé curé des paroisses du groupement de Chalamont, pour une durée de six ans, prorogable. Il réside au presbytère de Chalamont. Il conserve sa fonction d'aumônier diocésain du Mouvement rural de la jeunesse chrétienne (MRJC).
- **Le P. Daniel Cardot**, ayant achevé la mission confiée de vice-recteur du Sanctuaire d'Ars, est rappelé dans sa communauté par le supérieur de la Société des Missions Africaines. L'évêque de Belley-Ars le remercie vivement de sa généreuse disponibilité et du temps qu'il a donné au service du diocèse.
- **M. l'abbé Pierre Cattin**, ayant atteint 75 ans, est autorisé à prendre sa retraite. Il est déchargé de ses fonctions au sein du Service diocésain de Formation (SEDIF) et de l'équipe de formation du diaconat permanent. Il reste aumônier diocésain de l'Action Catholique des Femmes (ACF) et directeur du Bureau diocésain jusqu'à la fermeture de celui-ci.
- **M. l'abbé Patrice Chocholski** est déchargé des paroisses du groupement de Miribel, de la mission de Doyen de La Côtère et de la charge de délégué diocésain pour les

relations interreligieuses. Il est nommé curé des paroisses du groupement d'Ars-sur-Formans et Recteur du Sanctuaire d'Ars, pour une durée de six ans, prorogable. Il réside au presbytère d'Ars-sur-Formans.

- **M. l'abbé Yves Courtel** est déchargé de sa mission d'administrateur de la paroisse de Villeneuve, avec l'accord du modérateur de la Société Jean-Marie Vianney. Il conserve ses autres fonctions.
- **M. l'abbé Pierre Darmedru**, déchargé des paroisses de Montagnat et de Saint-Just, est nommé aumônier du Centre Psychothérapique de l'Ain (hôpital St-Georges) pour une durée de trois ans renouvelable. Il conserve ses autres fonctions.
- **M. l'abbé Bruno Diangadio**, déchargé des paroisses du groupement de Saint Genis-Pouilly, est rappelé dans son diocèse par Mgr Daniel NLANDU MAYI, évêque de Matadi (République Démocratique du Congo). L'évêque de Belley-Ars le remercie vivement du travail accompli au service de la mission dans le diocèse : prêtre auxiliaire à St-Trivier de Courtes (2004-2005), curé doyen à Pont d'Ain (2005-2009), curé à St Genis-Pouilly (2009-2014).
- **M. l'abbé Léandre Elenga**, prêtre Fidei donum du diocèse d'Ouessou, est nommé vicaire dans les paroisses du groupement de Montrevel-en-Bresse – Attignat – St-Trivier-de-Courtes pour une durée de trois ans, en accord avec son évêque. L'évêque de Belley-Ars le remercie de venir servir la mission dans le diocèse.
- **M. l'abbé Gustave Kama Kalombo**, prêtre Fidei donum du diocèse de Luebo (République Démocratique du Congo), est nommé curé des paroisses du groupement de Champagne-en-Valromey – Artemare, en accord avec son évêque. Il réside au presbytère de Champagne-en-Valromey.
- **M. l'abbé Roger Hébert**, curé des paroisses du groupement de Bellegarde-sur-Valserine, est nommé en outre administrateur des

paroisses du groupement de Lélèx.

- **M. l'abbé René Lavaur**, prêtre du diocèse de Rodez, est déchargé des paroisses du groupement d'Ars-sur-Formans, avec l'accord de son évêque.

- **M. l'abbé Pierre Le Bourgeois**, déchargé des paroisses du groupement de Nantua, est nommé curé des paroisses du groupement de Montrevel en Bresse – Attignat – Saint Trivier de Courtes, pour une durée de six ans, prorogable. Il réside au presbytère de Montrevel-en-Bresse. Il conserve sa fonction d'aumônier diocésain des Équipes du Rosaire.

- **M. l'abbé Rosaire Mangala**, prêtre Fidei donum du diocèse d'Ouessou (République du Congo) et vicaire dans les paroisses du groupement de Miribel, est confirmé dans sa charge pastorale, avec l'accord de son évêque. Il coordonne la vie paroissiale sous la juridiction du vicaire général.

- **M. l'abbé André Marysse**, déchargé des paroisses du groupement de Chalamont, est nommé prêtre auxiliaire dans les paroisses du groupement de Trévoux – Jassans-Riottier, pour une durée de 3 ans. Il conserve sa fonction de chapelain du sanctuaire d'Ars-sur-Formans et réside au presbytère de Jassans-Riottier.

- **M. l'abbé Pierre-Yves Monnoyeur**, déchargé de sa mission dans les paroisses du groupement d'Oyonnax – Veyziat, est nommé curé des paroisses du groupement de Thoiry, pour une durée de six ans, prorogable. Il réside au presbytère de Thoiry.

- **M. l'abbé Wilfrid Moulounda**, prêtre Fidei donum du diocèse de Pointe-Noire (République du Congo), est nommé vicaire dans les paroisses du groupement de Miribel, en accord avec son évêque. Il réside au presbytère de Miribel.

- **M. l'abbé Philippe Mudiba Tshimwanga**, prêtre Fidei donum du diocèse de Mbujimayi (République Démocratique du Congo) et membre de l'Institut séculier Saint Jean-Baptiste, est nommé vicaire dans les paroisses du groupement de Ceyzeriat – Jasseron

– Villereversure, en accord avec son évêque. Il réside au presbytère de Villereversure. L'évêque de Belley-Ars le remercie de venir servir la mission dans le diocèse.

- **Le P. Gilbert Nguyen**, prêtre de la Sainte Famille du Vietnam, déchargé des paroisses du groupement de Jassans-Riottier, est nommé curé des paroisses du groupement de Péronnas pour une durée de six ans, prorogable, en accord avec le supérieur de son Institut. Il réside au presbytère de Péronnas. Il garde ses autres missions.

- **M. l'abbé Alexandre Ntungasani**, prêtre Fidei donum du diocèse de Matadi (République Démocratique du Congo), est nommé curé des paroisses du groupement de Saint Genis-Pouilly, en accord avec son évêque. Il réside au presbytère de Saint Genis-Pouilly.

- **M. l'abbé Michel Page**, déchargé de sa mission dans les paroisses du groupement de Lagnieu, est autorisé à prendre sa retraite à Bourg-en-Bresse. Il conserve son office de notaire à la chancellerie.

- **M. l'abbé Michel-Jean Pillet**, déchargé des paroisses du groupement de Montrevel-en-Bresse, du sanctuaire du Cuët et de sa mission de Doyen de Bresse, est nommé curé des paroisses du groupement de Trévoux – Jassans-Riottier pour une durée de six ans, prorogable. Il réside au presbytère de Trévoux. Il demeure délégué diocésain à l'œcuménisme.

- **M. l'abbé Théodore Éboé Placca**, prêtre Fidei donum du diocèse d'Aného (Togo), déchargé de sa mission dans les paroisses du groupement d'Oyonnax – Veyziat, est nommé curé des paroisses du groupement de Nantua, en accord avec son évêque. Il réside au presbytère de Nantua.

- **M. l'abbé Serge Placide**, déchargé des paroisses du groupement de Péronnas, est autorisé à prendre une année sabbatique. Il demeure aumônier de la Base aérienne d'Ambérieu-en-Bugey.

- **Le P. Robert-Marie Poirier**, prêtre de la Fraternité Sacerdotale (Canada), ayant

atteint 75 ans, est déchargé des paroisses des groupements de Ferney-Voltaire et de Lelex. Il est nommé prêtre auxiliaire dans les paroisses du groupement de Lagnieu pour une durée d'un an renouvelable, en accord avec le supérieur de son Institut. Il réside au presbytère de Sainte Julie.

- **M. l'abbé Raphaël Rigaud**, déchargé de sa mission de vicaire dans les paroisses du groupement de Bellegarde, est nommé vicaire dans les paroisses du groupement de Bagé-Feillens – Replonges, pour une durée de trois ans, renouvelable. Il réside au presbytère de Feillens.

- **M. l'abbé Xavier Roquette** est déchargé de sa fonction de Recteur du sanctuaire d'Ars-sur-Formans. Avec l'accord de Mgr Jean-Paul JAEGER, évêque d'Arras, il est mis à la disposition du diocèse d'Arras au titre de la Société Jean-Marie Vianney pour une durée de trois ans.

- **M. l'abbé Nicolas Sautereau**, vice-chancelier et curé des paroisses du groupement de Tossiat, est nommé en outre curé des paroisses de Montagnat et de St-Just, pour une durée de six ans, prorogeable. Il demeure en résidence au presbytère de Tossiat. Il conserve son office d'avocat ecclésiastique à l'officialité interdiocésaine de Lyon et sa mission d'étude en droit canonique. L'évêque de Belley-Ars accepte qu'il soit également chargé de cours au Studium de droit canonique de Lyon.

- **M. l'abbé Patrick de Varax**, curé des paroisses de Gex et Divonne, est déchargé de sa mission d'administrateur des paroisses du Groupement de Thoiry. Il conserve ses autres fonctions.

- **M. l'abbé René Vuillod**, en raison de son état de santé, est déchargé de la mission de juge à l'Officialité interdiocésaine de Lyon qu'il exerçait depuis 1985.

Informations

1- Durée du mandat des curés

Selon le droit canonique (cf. can. 522), la nomination d'un curé se fait « *pour un temps indéterminé* ». « *Un temps fixé* » peut être précisé selon ce qui a été décidé par la Conférence des évêques. En France, chaque évêque peut nommer les curés « *pour six ans avec possibilité de prorogation* ». Dans le diocèse, les prêtres incardinés sont nommés curés « *pour une durée de six ans prorogeable* » ; les prêtres non incardinés sont nommés curés « *en accord avec leur évêque (ou avec leur supérieur)* », c'est-à-dire en fonction de la convention établie entre leur évêque (ou supérieur) et l'évêque de Belley-Ars, laquelle est habituellement « *pour une durée de trois ans renouvelable* ».

2- Regroupement de paroisses

Depuis ces dernières années, en raison de la diminution du nombre de prêtres en mesure de recevoir la charge de curé, il a fallu confier à un même curé plusieurs groupements paroissiaux. En attendant que le statut canonique de ces regroupements puisse être soumis au Conseil presbytéral et fixé par une ordonnance, il est permis de les nommer par une appellation commune et de constituer des conseils paroissiaux communs afin de faciliter la mission.

+ **Pascal Roland**

P. Christian Josselin

Chancelier

Parmi ces trente-et-un noms, on compte : dix nouveaux curés, cinq curés non remplacés, dix prêtres quittant la charge de curé, deux départs et deux arrivées de prêtres venant d'autres diocèses.

Nous rendons grâce pour le service accompli par ces prêtres et nous prions pour eux afin que le Seigneur bénisse leurs nouvelles

missions.

Nous remercions tout spécialement les prêtres qui ont servi chez nous et retournent maintenant dans leur diocèse, et nous souhaitons la bienvenue aux prêtres Fidei Donum qui arrivent dans les Pays de l'Ain.

Compte rendu du Conseil Presbytéral

Les jeudi 22 et vendredi 23 mai 2014, le Conseil presbytéral s'est réuni autour de notre évêque à l'Abbaye de Saint-Rambert-en-Bugey.

Étaient présents tous les membres du Conseil presbytéral, excepté le P. Xavier Roquette en raison des obsèques de son papa à Lille, ce vendredi. Dès le début de la rencontre, Mgr Pascal Roland a fait circuler une carte commune de condoléances fraternelles. Nous avons prié pour le papa de notre confrère et pour Mlle Elisabeth Lebert, vierge consacrée, dont les obsèques avaient lieu à Bourg-en-Bresse dans la matinée de ce jeudi.

La soirée pluvieuse du jeudi a été mise à profit par une veillée fraternelle organisée par le P. Xavier Rendu avec la participation appréciée du P. Joseph Gallion, aumônier des Sœurs de Notre-Dame des Missions. Cette dernière session de l'année pastorale a été marquée par le bilan des assemblées précédentes, plusieurs questions nouvelles et diverses informations.

I. Bilan des assemblées précédentes

Constitué par Mgr Pascal Roland, le 18 janvier 2013, conformément au résultat des élections (1^{er} scrutin en décembre 2012, 2^{ème} scrutin en janvier 2013), le Conseil presbytéral (CP) s'est réuni quatre fois en assemblée ordinaire : le 15 février à Bourg-en-Bresse, les 23-24 mai et les 13-14 octobre à l'Abbaye de St-Rambert-en-Bugey, les 23-24 janvier 2014 à Ars-sur-Formans. A l'occasion de la présente assemblée, il convenait de faire le point sur la nouvelle formule du CP et sur son fonctionnement, car l'acte de constitution du 18 janvier avait été signé « *ad experimentum pour un an* » et l'évêque devait en faire l'évaluation. D'emblée Mgr Roland a manifesté sa satisfaction pour le fonctionnement des assemblées : rythme, préparation, animation, échanges. Le CP est

donc confirmé dans sa mission.

Pour que celle-ci puisse être fructueuse, il a paru utile de faire le point sur les affaires traitées, les questions en cours ou en suspens, la méthode de travail.

Les principales affaires traitées ont été l'élaboration des nouveaux statuts du CP (promulgués dans EPA en juin 2013), le regroupement des doyennés (promulgué dans EPA en juin 2013), la préparation des décisions promulguées dans EPA en novembre 2013 et la préparation d'« *une grille de relecture sacerdotale* » (corrigée et validée au cours de cette assemblée), l'établissement du projet de la session du presbyterium (15-17 novembre 2015) et la décision de constituer une petite équipe de missionnaires pour les écoles catholiques de notre diocèse et celui de Saint-Etienne.

Plusieurs questions particulières ont été soumises à une commission de deux ou trois membres dont le travail a été transmis ensuite au Conseil épiscopal en vue d'être examiné avec les doyens :

- L'organisation pastorale pendant les périodes de vacances,
- L'accueil des prêtres remplaçants pendant l'été,
- La charte des prêtres Fidei donum.

En outre le CP avait suggéré qu'une procédure de passation entre ancien et nouveau curé soit élaborée et que cette question soit directement traitée par l'assemblée des doyens avec le Conseil épiscopal.

Les questions pastorales posées au CP par l'évêque et par les membres du presbyterium, lors de la première assemblée de février 2013, ont commencé à être étudiées. Pour aboutir à des orientations concrètes, elles exigeront davantage de temps et de réflexion.

La réflexion sur la pastorale de la confirmation a permis de remettre en évidence l'importance de la cohérence des sacrements de l'initiation chrétienne et l'importance de la cohérence de la vie chrétienne elle-même. Mais avant d'essayer d'en tirer des conséquences pratiques, le CP a pensé opportun de laisser les paroisses et les aumôneries s'approprier la possibilité qui leur est donnée de proposer plus tôt la confirmation (en 6^{ème} – 5^{ème}).

Pour la réalisation d'un vade mecum diocésain de la préparation au mariage, le CP a demandé que le service de la Pastorale de la famille constitue une équipe de travail : celle-ci est sur le point de commencer sa mission, sous la houlette du P. Frédéric Pelletier.

Quant à la méthode de travail, les membres du CP ont fait remarquer que les questions abordées étaient de plus en plus nombreuses et qu'il fallait veiller à leur suivi en établissant un ordre de priorité. Pour cela, il est demandé au Bureau de suivre les commissions et de stimuler leur travail.

Enfin le CP prend conscience qu'un nombre important de confrères s'estime insuffisamment informés et associés au travail du CP. Aussi a-t-il été convenu que les doyens seraient invités à choisir parmi les membres du CP un référent qui pourrait intervenir lors de certaines réunions de doyenné : pour commenter les comptes rendus parus dans EPA et recueillir les contributions éventuelles.

II. Plusieurs questions nouvelles

Plusieurs questions nouvelles relatives à l'évangélisation ont été abordées : le projet d'une école de prière des jeunes (E.P.J.), le statut des laïcs en mission ecclésiale et l'évaluation des orientations diocésaines sur les funérailles.



1. Le projet d'une école de prière des jeunes (EPJ)

La pastorale des jeunes de plusieurs diocèses organise des « écoles de prière » pour les jeunes de 7 à 17 ans. Il s'agit de camps de prière, dans un esprit ignatien. Le P. Laurent Revel a participé dernièrement à l'une de ces écoles, dans le diocèse de Moulins, en vue d'étudier la possibilité d'en fonder une dans notre diocèse. Ces écoles ont la particularité de se dérouler dans une communauté, avec la participation de tous les états de vie. Elles visent essentiellement à permettre un temps d'écoute de la parole de Dieu, de découverte de la prière silencieuse ou commune, un moment de partage autour de l'eucharistie. Durant sept jours, les jeunes alternent temps de prière et activités ludiques. Elles sont gérées par des bénévoles, en lien avec l'évêque du diocèse. L'équipe est composée d'une directrice, d'un prêtre, d'animateurs. Le P. Laurent pense que ce genre de proposition serait bénéfique pour les jeunes du diocèse et il va essayer de la mettre en œuvre.

2. Le Statut des laïcs en mission ecclésiale et des services diocésains

Suite aux questions posées lors des précédentes assemblées sur les lettres de mission et sur la réorganisation des services diocésains, la question a été posée de la mise à jour du « *Statut des animateurs laïcs en pastorale* », promulgué dans le numéro spécial d'EPA du 30 avril 1999. Après quinze ans, ce document demande une évaluation et une mise à jour canonique et civile.

Mais il est apparu plus important de procéder d'abord à une redéfinition des services diocésains s'inspirant des principes qui ont inspiré la réforme des services de la Conférence des évêques de France : expertise, animation, interpellation. Le P. Laurent Revel a accepté de former une petite commission de travail pour élaborer un projet de « *charte des services diocésains* », avec l'aide du P. Frédéric Pelletier.

3. Les orientations diocésaines sur les funérailles

Un document intitulé « *Orientations diocésaines pour l'accompagnement chrétien des familles en deuil* », a été promulgué dans EPA, le 25 février 2000. Il importe d'abord de rappeler son existence. D'autre part, en 15 ans, la situation a changé sur plusieurs points. C'est pourquoi, conformément à ce qui était prévu par le texte lui-même, Mgr Roland a demandé au CP de travailler à son actualisation afin d'aider les curés et les communautés chrétiennes à faire de la préparation des funérailles, de leur célébration et de l'accompagnement des familles en deuil des moments privilégiés de l'annonce de Jésus-Christ.

La relecture du texte a été précédée d'un débat ouvert au cours duquel ont pu être formulées les opportunités et les conditions de l'annonce du Seigneur à l'occasion des obsèques : rencontre des familles et de beaucoup de personnes souvent éloignées

de l'Église. Les PP. Sylvain Mariaud, Joël Lambert et Christian Josselin ont accepté de procéder à la révision du document et de présenter leur travail en novembre, lors de la prochaine assemblée.

III. Informations

1. Entretien avec M. Thomasset

Ayant entendu parler de l'AVEMA (« *Aide aux Victimes et Médiation pénale dans l'Ain* »), le Bureau du CP a invité son directeur, M. Jean-Pascal Thomasset, à présenter l'action menée dans le département par son association. Son principe premier est celui de « *la main tendue* » : aux victimes d'infractions pénales d'abord, mais aussi à leurs auteurs, quand il est possible de chercher une alternative aux poursuites judiciaires.

En moyenne, c'est 5000 victimes qui sont accueillies chaque année. Leur premier besoin est de trouver un accompagnement humain : ne pas rester seules face à leur épreuve et aux procédures judiciaires. Dans les différents sites qu'elle compte sur le département et avec l'aide de tout un panel de professionnels, l'AVEMA propose accueil, écoute, soutien psychologique et juridique, accompagnement avant la plainte, pendant et après. Beaucoup de familles sont éprouvées par un suicide, première cause de mortalité dans le département (un par jour). La solitude est toujours au cœur de ces drames, constate M. Thomasset.

Ce que les victimes attendent surtout, c'est que leur parole soit entendue et reconnue. Parfois elles veulent seulement que leurs auteurs s'excusent et demandent pardon ! Lorsqu'il y a besoin d'une réparation financière et que l'auteur est inconnu ou insolvable, l'association fait appel au « *Fonds de garantie* » créé au titre de la solidarité nationale en partenariat avec les compagnies d'assurances. Le principe de cette main tendue va de paire avec la

participation des victimes elles-mêmes à la solution de leur problème. M. Thomasset a coutume de leur dire : « *Si vous exposez vos problèmes et que vous ne faites pas partie des solutions, c'est peut-être que vous faites partie des problèmes !* »

Depuis sa création en 1993, l'AVEMA s'est spécialisée dans l'aide aux enfants. Pour eux une unité médico-judiciaire spécialisée a été créée au sein de l'hôpital Fleyriat afin de leur éviter de passer par le parcours judiciaire. Tout est fait dans une perspective de soin. Chaque jour, dans le département, il y a un ou deux mineurs (de 3 mois à 18 ans) victimes de violence sexuelle. Aujourd'hui les repères de la cellule familiale explosent : cette année, il y a déjà eu 25 agressions sexuelles entre frère et sœur ! Par le biais des nouvelles technologies (un tiers des agressions, depuis trois ans), la chambre de l'enfant est devenue le lieu de tous les dangers.

D'autre part, quand la poursuite pénale n'est pas obligatoire, l'AVEMA tente une médiation en vue de favoriser la prise de conscience des auteurs et d'envisager une réparation intelligente.

En conclusion de son entretien, M. Thomasset constate que, dans son action, l'AVEMA rencontre des besoins d'ordre



M. Jean-Pascal Thomasset
directeur de l'AVEMA

spirituel (prière, pardon, partage). Pour répondre à ces besoins, elle recherche des « *professionnels de la spiritualité* ». C'est pourquoi son directeur se permet d'interpeller les chrétiens qui, par ailleurs, sont invités à s'intéresser davantage aux « *périphéries existentielles* ». Il nous invite aussi à faire connaître l'AVEMA auprès des victimes rencontrées dans le cadre de notre mission propre.

(Contact : AVEMA – 1, rue de la Bibliothèque – 01000 Bourg-en-Bresse – 04 74 32 15 35 – avema01@wanadoo.fr)

2. Les maisons diocésaines

Les projets concernant les différentes maisons diocésaines ont dû être complètement repris en début de l'année. L'étude des nouveaux projets est en cours d'élaboration. Pour la Maison Jean-Marie Vianney, comme pour la Maison Saint-Anthelme, la participation des écoles catholiques sera déterminante. Leur investissement permettrait une plus grande collaboration et la préservation du patrimoine immobilier du diocèse. Il faut attendre qu'elles se prononcent de manière définitive pour pouvoir en dire davantage. En tout état de cause, les principes demeurent les mêmes : favoriser la mission commune, faire des économies substantielles dans les frais de fonctionnement et ne pas engager des travaux au dessus des moyens du diocèse.

3. Les prochaines sessions

Les prochaines assemblées ordinaires du CP sont prévues les 20-21 novembre 2014, les 15-16 janvier 2015 et les 28-29 mai 2015. Le Bureau se réunira le 26 juin, à Saint-Rambert-en-Bugey.

Le Bureau du Conseil presbytéral

Agenda des événements diocésains

Adorations pour les vocations

Chaque jeudi, de 20 h 30 à 21 h 30, une adoration pour les vocations a lieu dans le diocèse, animée par une communauté paroissiale ou religieuse.

- **Jeudi 5 juin** : Maison Jean-Marie Vianney
- **Jeudi 12 juin** : Ceyzériat
- **Jeudi 19 juin** : Marboz
- **Jeudi 26 juin** : Coligny
- **Jeudi 3 juillet** : Maison Jean-Marie Vianney

Lorsque l'adoration n'a pas lieu à la Maison Jean-Marie Vianney, une adoration est organisée à l'oratoire de la Miséricorde de Bourg (place Bernard).

Présentation des nouveaux parcours de catéchèse

« *Curieux de toi, Seigneur* », nouveau document catéchétique dans la collection « *A la rencontre du Seigneur* » pour les 7-8 ans (CE1), vient de paraître.

La formation sur ce nouveau document sera organisée de la manière suivante :

- Une présentation détaillée des documents en juin 2014 :

- **Jeudi 5 juin** à Bourg, de 14 h à 16 h ou de 20 h 30 à 22 h 30

- **Samedi 14 juin** à Ambérieu-en-Bugey, de 10 h à 12 h

- **Mercredi 18 juin** à Culoz, de 20 h 30 à 22 h 30

- Une formation approfondie sur deux modules aura lieu ultérieurement à Montrevel et à Pont-d'Ain.

Contact : Service Diocésain de la Catéchèse cateain01@wanadoo.fr - 04 74 32 86 56

Assemblée générale du diocèse

Vendredi 27 juin 2014 à 9 h 45 à la salle des Pays de l'Ain, dans la Maison Jean-Marie Vianney.

Inscriptions : Colette Rigollet : colette.rigollet@belley-ars.fr - 04 74 32 86 30

Ordinations

Dimanche 29 juin 2014 à 15 h, à la co-cathédrale Notre-Dame de Bourg

- Ordination diaconale de Baudouin d'Orléans
- Ordinations sacerdotales de Martin Soboul et Louis-Emmanuel Meyer

Marchons pour la Paix sur le chemin de Saint-François d'Assise

Du samedi 5 au vendredi 11 juillet 2014

Marche d'Ars à Belley avec Mgr Roland.

Contacts :

Direction des pèlerinages : pelerinages01@orange.fr

Aumônerie de l'Enseignement Public : aumonerie.scolaire01@gmail.com

Catéchuménat

Principales dates du Service diocésain du Catéchuménat pour l'année pastorale 2014-2015 :

- **6 décembre 2014** : journée Arc-en-ciel
- **10 janvier 2015** : préparation à l'appel décisif
- **22 février 2015** : appel décisif des catéchumènes
- **11 avril 2015** : préparation à la confirmation
- **24 mai 2015** : confirmation à Notre-Dame de Bourg-en-Bresse

Église des Pays de l'Ain - Bulletin officiel du diocèse de Belley-Ars

C.P.P.A.P. n° 1018 G 83912 - Date de parution : 4 juin 2014

Directeur de la publication : Guilhem Duval

Rédaction et mise en page : SDPC, AVEMA (p.11)

Contact : Service Diocésain de Pastorale de la Communication

*31, Rue du Dr Nodet – CS 60154 – 01004 Bourg-en-Bresse Cedex - 04 74 32 86 69 - sdpc01@gmail.com
catholique-belley-ars.cef.fr*